

Lettre de démission et solde tout compte

Par ronan

Bonjour ,

Ayant démissionner par courrier avec AR , mon N+1 n'a pas pu récupérer mon courrier car c'est au responsable de le faire . il a écrit une lettre en mon nom . qu'en pensez vous ?

J'ai effectué mon dernier de travail (livreur de colis) samedi dernier ,je n'ai pas eu mon solde de tout compte , est - ce normal ? Je n'a i pas reçu mon salaire sur mon compte malgré que sur ma fiche de paie il est indiqué " verser le 31/10" . Est - ce logique .

En attente de vous relire

Par kang74

Bonjour

On ne comprend pas bien ce que vous avez fait et ce que votre responsable a fait .
De plus vous ne parlez pas de préavis .

Renseignez vous en ce qui concerne votre STC incluant votre paie : les papiers de fin de contrat et le chèque de STC étant queriable, charge à vous de vous renseigner sur la prise en compte de votre démission, sur les modalités pour récupérer tout celà ...

Par ronan

j'ai donné ma démission par courrier recommandé. Mon N+1 n'a pas pu récupérer mon courrier à la poste car c'était à la RH de la prendre . Mon N+ 1 m'a informé , qu'il allait écrire une lettre de démission en mon nom .

Mon préavis était de 2 semaines que j'ai effectué.

Par kang74

???Votre N+1 n'a pas à écrire une lettre de démission à votre nom !! Pourquoi devrait il le faire ?? Il n'est pas votre employeur et c'est vous qui démissionnez

Et votre lettre de démission , elle est ou ?

N'est il pas plus simple de lui donner le double de ce que vous avez envoyé, par mail ou autre ??

Les dates ? Le préavis ?

Préavis au cours duquel vous auriez pu vérifier qu'il soit bien tenu compte de votre démission et d'avoir la date de fin de votre préavis ...